

Bloc opératoire de l'Hôpital de La Sarre : dépôt du rapport

Rouyn-Noranda, le 25 janvier 2017 – Le président-directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue, monsieur Jacques Boissonneault, a présenté aujourd'hui les grandes lignes et les conclusions contenues dans le rapport rédigé par madame Céline Corbeil concernant le bloc opératoire de l'Hôpital de La Sarre.

L'enquête administrative indépendante a permis de faire la lumière sur les problématiques à l'Hôpital de La Sarre concernant le fonctionnement du bloc opératoire. Parmi les constats qui ressortent de cette enquête, notons :

- les actions posées par la haute direction de l'ex-Centre de santé et de services sociaux (CSSS) des Aurores-Boréales qui n'ont pas permis de rétablir la situation;
- la situation était très bien connue dans le milieu;
- la pratique d'opérer en dehors des heures régulières du bloc opératoire a été institutionnalisée au CSSS;
- la problématique des activités chirurgicales en dehors des heures régulières est corrigée et suivie de près;
- les mesures mises en place par le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue sont suffisantes et adéquates pour assurer la pérennité du changement;
- le regroupement en CISSS apporte des avantages pour prévenir et limiter les conséquences liées à ce type de situations. En effet, les décisions ne sont pas uniquement prises par une ou deux personnes qui détiennent tous les pouvoirs.

« Bien que la situation ait perduré de nombreuses années, ce rapport permet de démontrer un changement marqué dans les façons de faire. La majorité des personnes rencontrées ont mentionné avoir espoir que cette fois-ci est la bonne et tout comme eux, je suis convaincu que notre nouvelle structure nous permet de mettre les bons moyens en place », assure le président-directeur général.

« Je tiens également à remercier tous les employés qui ont travaillé au bloc opératoire de La Sarre au cours des dernières années et qui ont dû subir les effets de cette situation. Leur professionnalisme, leur collaboration et leur volonté de changer les choses doivent être soulignés », poursuit M. Boissonneault.

Précisons que l'enquête ne portait pas sur les aspects cliniques ni sur la qualité de l'acte. Toutefois, l'enquêteur recommande qu'une évaluation des dossiers soit faite par les instances concernées. Le mandat était plutôt de connaître les pratiques de gestion au bloc opératoire, l'organisation des soins et services reliés ou connexes aux activités du bloc opératoire, le cheminement des demandes et le fonctionnement des activités chirurgicales en dehors des heures régulières de travail.

- 30 -

Source : Krystina Sawyer

Adjointe au PDG - relations médias
Chef de service des communications internes

Informations : Renée Labonne

Chef d'équipe en communication
819 825-5858, poste 2509